CHAPELLE (GLÂNE)

C'est samedi 27 septembre 2008 qu'a eu lieu, sous un ciel gris, l'inauguration à la fois du sentier didactique et de la place de jeux de la commune de Chapelle

Il était une fois, le sentier des Fées!

Après une jolie «grimpette» dans les copeaux, tout en suivant le chemin fléché, on déboucha dans un endroit féerique, recouvert de mousse: un vrai repaire de lutins!

Même si la veste était de rigueur, la bonne humeur et l'amitié réchauffaient les cœurs. Le départ fut donné à 9 h devant l'école pour la découverte du sentier didactique: le sentier des Fées. Emmenée par les membres du groupe de travail, une joyeuse troupe de tous âges put d'abord admirer une superbe table en bois, offerte par les autorités paroissiales. Là, dans une boîte en bois confectionnée par M. R. Crausaz (dix sont disposées tout au long du parcours) découverte de la première fiche didactique.

Après une jolie «grimpette» dans les copeaux, tout en suivant le chemin fléché, on déboucha dans un endroit féerique, recouvert de mousse: un vrai repaire de lutins! Un petit salut au «Président», un imposant pin Douglas qui selon la légende aurait poussé après que des graines se soient échappées par accident d'un avion américain survolant la Suisse.

Passage ensuite sur le chemin des tanières et entre deux roches que surplombe une fée. Puis ce fut l'arrivée au refuge forestier. Là un thé cannelle fut le bienvenu. Encore une main forte à la réalisation du sentier au cours de quelques samedis de travail.

Charline Rigolet, Léa Gremaud et Antoine Flühmann remportèrent, ex æquo, le concours d'imagination des plus jolies légendes enfantines que l'on pourra lire dans une boîte.

Le nom de la place de jeu fut enfin dévoilé: Il était une fois. Mme Y. Vaucher demanda aux enfants de traiter ces installations avec respect. Puis les marraines coupèrent le ruban, les ballons furent lancés et l'apéritif servi en attendant la soupe de chalet.

Encore bravo à ce village dynamique pour ces magnifiques réalisations.

Gil. Colliard

La carte du parcours, affichée au départ, sera sous peu disponible auprès de l'administration de Chapelle.

La nouvelle place de jeux de la commune de Chapelle.

fois la magie opéra car sous nos yeux une chanterelle surgit d'un morceau de bois, taillée à la tronçonneuse avec dextérité par M. Ch. Gast. On fit ensuite un petit arrêt vers les très rares aulnes noirs. Lactaires, coprins et autres champignons jalonnaient le dernier tronçon de ce sentier, de 2 km, sillonnant la forêt en majorité propriété de la commune de Chapelle et entretenue de main de maître par M. F. Crausaz, le forestier depuis 45 ans. On constata que même les cavaliers avaient leurs passages réservés dans les endroits délicats, merci à eux de respecter le travail accompli.

11 h, les marcheurs furent accueillis au son du cor des alpes pour la partie officielle ouverte par M. R. Cettou, syndic, qui remercia les autorités des communes voisines, paroissiales et la population de leur présence. Il rappela que tout était parti d'une demande aux habitants d'imaginer leur village dans 20 ans, ceci dans le cadre de l'Agenda 21 sur le développement durable. En décembre 2007 l'assemblée communale donna son accord aux deux projets sélectionnés: la création du sentier didactique dirigé par le groupe de travail composé de Mmes N. Crausaz, F. Fluckiger, H. Jaquet, Y. Vaucher et M. J.-M. Jaquet, ainsi que la place de jeux jouxtant l'école dont le groupe de travail comptait Mmes Ch. Birchmeier, N. Rigolet, M.-J. Monney, Y. Vaucher, MM. J.-A. Ruffier et P. Monney.

Chapelle, première petite commune (250 hab.) à se lancer avec le renfort de sa société de jeunesse dans le projet Agenda 21, reçut une aide financière de la Confédération. La population prêta